

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29 du 31 mars 2017

**L**e conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour les votes des budgets primitifs 2016 en présence de Valérie THOMAS, trésorière principale.

B. LE CAHAREC, excusé a donné pouvoir à H. LE MENS.

### I BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2017

En préambule, le maire rappelle que ce budget primitif est un budget de transition. En effet, deux gros emprunts se terminent cette année, maintenant encore en 2017 une dette forte (239 000 € d'annuité). De plus les travaux de la garderie bibliothèque nécessiteront un besoin de financement de 400 000 € cette même année. Peu d'autres investissements sont prévus. En 2018, le poids de la dette descendra sensiblement avec l'extinction d'un troisième prêt contracté lors de la précédente extension de l'école en 2003.

#### Section Fonctionnement

##### Dépenses proposées de 905 691,90 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

011 Charges Générales	226 783,00 €	soit	25,04 %
012 Personnel	418 800,00 €	soit	46,24 %
65 Gestion courante	184 491,00 €	soit	20,37 %
66 Intérêt de la dette	37 200,00 €	soit	4,11 %
Autres dépenses	38 417,90 €	soit	4,24 %

##### Recettes proposées de 1 101 561,71 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services	67 700,00 €	soit	6,14 %
73 Impôts et taxes	631 000,00 €	soit	57,28 %
74 Dotations de l'État	320 626,00 €	soit	29,11 %
Excédent reporté	61 525,71 €	soit	5,59 %
Autres recettes	20 710,00 €	soit	1,88 %

La section fonctionnement dégagerait 195 869,81 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 217 000 €, donnant ainsi un autofinancement négatif de 21 130,19 €.

#### Section Investissement

Les investissements prévus sont modestes.

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 24 943 €. La commune investit dans un défibrillateur, un

portail pour le hangar communal...

Programme École : 6 730 € de dépenses, notamment pour l'achat d'ordinateur et vidéoprojecteur.

Programme Garderie Bibliothèque : les dépenses prévues sont celles de la totalité de l'investissement à savoir 669 843 €. Des recettes de subventions sont attendues à hauteur de 493 709 €.

Programme Voirie-Réseaux-Divers : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 213 914 €. 120 000 € de voirie sont provisionnés, ainsi que 51 200 € d'enfouissement des réseaux. Un panneau d'affichage lumineux est budgété pour 20 000 €.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 814 158,53 € (220 000 € d'affectation de résultat 2016, 10 000 € de taxe d'aménagement, 493 709 € de subventions, 42 000 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 1 229 351,64 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2016, **la section investissement est prévue déficitaire de 415 193,11 €**. Un reliquat de 100 000 € de prêt de 2016 vient d'être débloqué. Le maire propose en complément le vote d'un prêt bancaire de 300 000 € sur 15 ans au taux de 1,45 % maximum au CMB. Voté à l'unanimité.

### II BUDGET EAU 2017

**En fonctionnement** : La section serait excédentaire de 468,78 €.

**En investissement** : La section est prévue excédentaire de 58 703,98 €. La dette est faible (8 620 €). Il est prévu de changer les pompes du château d'eau.

Ce budget est voté à l'unanimité.

### III EN BREF

- CAE : Un CAE va être recruté pour l'école en remplacement d'un contrat arrivé à échéance.

- Garderie/Bibliothèque : Les travaux de gros œuvre ont débuté. Il a été demandé aux entreprises de veiller à la propreté des routes suite à leurs passages.

- Capture animaux errants : Un contrat est passé avec la société Doudog de La Martyre pour la capture des animaux errants, en remplacement de Chenil Service.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 22 mars est né Taïs **BÉGOC FAUTRELLE**, domicilié à Trévarn.  
Le 03 avril est née Salomé **COUVREUR**, domiciliée 500 route de Kerhuel.  
Le 05 avril est née Neela **LE GUÉVEL**, domiciliée 85 rue Roland Doré.

### Mariages

**BOSSARD Jean-François** et **LE SAUT Elisabeth**, le 8 avril.



## ÉLECTIONS

### Carte d'électeur.

Une nouvelle carte d'électeur vous a été transmise. Si vous ne l'avez pas eue, soit vous avez été radié, soit les coordonnées en notre possession sont erronées. Vous pouvez alors la récupérer à la mairie ou en vous présentant au bureau de vote avec une pièce d'identité (seule pièce officielle pour pouvoir voter).

### Vote par procuration.

Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance, **à la gendarmerie de Daoulas ou de son lieu de travail**. Prévoir un délai minimum de 4 jours avant le scrutin ou plus suivant les délais d'acheminement postal. Pas de nécessité de venir accompagné de la personne qui votera pour soi.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

**La gendarmerie de Daoulas est ouverte uniquement les lundis. Une astreinte est faite les mercredis 5, 12, 19 et 26 avril de 14h à 18h et les samedis 22, 29 avril et 6 mai de 08h à 12h et de 14h à 18h**

Pour gagner du temps, **vous pouvez télécharger et remplir le Formulaire Cerfa n° 14952\*01** et vous présenter à la gendarmerie.

### Ouverture du bureau de vote.

Désormais le scrutin se déroule **de 8h à 19h**. L'affluence au bureau de vote est la plus forte entre 10h30 et 12h30. Il est préférable d'éviter ce créneau, si vous voulez voter avec plus de fluidité.

*Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique*



## PETITES ANNONCES

**Assistante maternelle**, Angélique PERCHIRIN, aura une place disponible en septembre, contact 02 98 21 46 37 ou 06 83 38 26 22.

**Recherche** une petite maison à louer sur Saint-Urbain pour 3 personnes de juillet à mi-août. Merci de me contacter au 06 45 35 81 22.

**Trouvé**, un jeune chat gris route de Kersulec, contact 07 60 74 92 14.  
À la mairie : Une raquette de badminton, un chausson chaussette, une paire de lunettes rouge,...

**Vends**, table pliante dessus en verre pieds métal blanc 75/1.80 cm 40 € ; 6 chaises plastique blanc 20 € ; 6 fauteuils plastique blanc 20 € ; Congélateur bahut marque LIEBHERR 62/84 cm 50 €. Contact 02 98 25 02 18.

## Communiqués de la Mairie

### LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600  
Fac de droit d'économie et de gestion.  
12 rue de Kergoat à Brest

**Lundi 24 avril**

**Chirurgie de l'obésité**

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRE MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 8h45 -12h00  
Samedi : 8h45 -12h00

### CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 19 avril	Mercredi 26 avril
Mercredi 3 mai	Mercredi 10 mai
Mercredi 17 mai	Mercredi 24 mai

*Le prochain bulletin paraîtra début juin.  
Veuillez déposer vos annonces à la mairie  
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour  
le 15 mai dernier délai.  
Merci.*

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## ACCUEIL PETITE ENFANCE

A Saint-Urbain, plusieurs solutions d'accueil d'un jeune enfant s'offrent aux jeunes parents.

Pour vous aider à choisir le moyen de garde le plus adapté à votre situation, à vos souhaits, la première démarche est de contacter :

Nathalie ANNE au RPAM (relais parents assistants maternels) qui se situe au 3 route de la gare à Daoulas au 02 98 25 87 26 ou [rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com)

Ensuite vous pourrez opter pour :

- Un accueil individuel par un(e) assistant(e) maternel(le), un(e) professionnel(le) de la Kompani les Mésanges, de l'ADMR ou du pôle social ;
- Un accueil collectif dans une structure dont la commune de Saint-Urbain est partenaire : la micro-crèche de Daoulas Dip Ha Doup, le multi-accueil Les Mésanges à Dirinon.

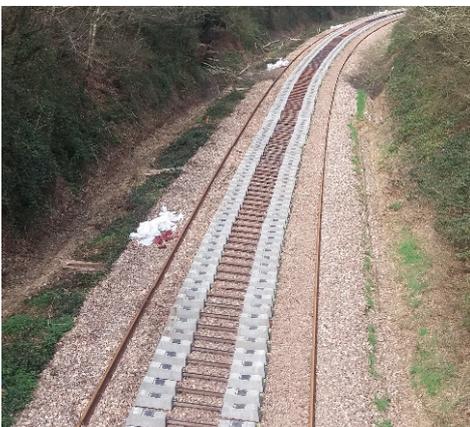


Quelque soit le lieu, l'accueil est assuré par des professionnels. Les structures collectives fonctionnent autour d'un projet éducatif et pédagogique, et développent ainsi diverses animations. Les assistants maternels ne sont pas en reste et proposent également des ateliers variés à domicile, et selon le cas, avec l'autorisation des parents, participent aux ateliers ou sorties encadrés par le RPAM ou une association telle Jardin d'éveil.

Les 2 structures, Dip Ha Doup et les Mésanges assurent aussi un accueil occasionnel (demi-journée ou journée entière) pour des parents qui ne travaillent pas, par exemple ou en complément d'un autre mode de garde.



## TRAVAUX



Les travaux sur la voie ferrée Quimper - Brest avancent. La dépose et repose des rails ont eu lieu en mars sur les tronçons qui traversent la commune.

Les passages à niveaux à hauteur de Landerneau ou de Daoulas ont été fermés temporairement et le seront peut-être encore. La fin des travaux est prévue en décembre pour un trajet plus rapide et amélioré.



## OFFRES D'EMPLOI SAISONNIER

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas recrute cinq agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été. 4 postes proposés sont à temps plein (35h par semaine), 1 poste à 80% (28h/semaine) et sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Période prévisionnelle des contrats : du 4 juillet au 2 septembre.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 21 avril.

Pour tous renseignements, contacter Sophie LOUARN, responsable du service tourisme : tél. 02 98 21 37 67 - courriel : [tourisme@ccpld.bzh](mailto:tourisme@ccpld.bzh)

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation manuscrite) à : Monsieur le Président - Direction des moyens généraux - Service RH - Centre Théo Le Borgne - 1, rue du Docteur Pouliquen - CS 20729 - 29207 LANDERNEAU ou courriel : [rh@ccpld.bzh](mailto:rh@ccpld.bzh)

## Infos Pratiques

### DÉPISTAGE CANCER DU COLORECTAL

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive la MSA d'Armorique s'associe à la campagne « Mars Bleu » destinée à promouvoir le dépistage organisé du cancer du colon.

Le cancer colorectal touche environ 43 000 personnes en France chaque année, provoquant près de 18 000 décès. Ce type de cancer évolue en effet sans symptôme ni signe perceptible dans un premier temps. Il peut donc être diagnostiqué tardivement et nécessiter des traitements lourds.

Pourtant, grâce au dépistage, il est possible de le détecter précocement et de le guérir dans 9 cas sur 10. Lorsqu'un cancer colorectal est détecté très tôt, c'est-à-dire qu'il est relativement petit et ne s'est pas propagé loin de son point d'origine, les traitements sont moins lourds et permettent une meilleure qualité de vie.

### Le dépistage pour qui ?

Le cancer colorectal est généralement détecté chez des hommes et femmes de plus de 50 ans.

C'est pourquoi le test est proposé à tous entre 50 et 74 ans, y compris les personnes qui ne présentent ni symptôme, ni facteur de risque particulier.

### Le dépistage en pratique

Tous les deux ans, les personnes ciblées sont invitées par courrier à retirer le test chez leur médecin. Ce test, très simple, rapide et efficace est à faire chez soi. Il permet de rechercher des traces de sang caché dans les selles. Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile et un double est envoyé à votre médecin traitant. Le test est pris en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais de votre part.

*Le dépistage : un geste simple qui peut vous sauver la vie*

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de victoire de l'armistice aura lieu au cimetière à 11h.

### DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est rappelé que la divagation des animaux est interdite. Une campagne de ramassage aura lieu à la mi-mai.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## GARDERIE - BIBLIOTHÈQUE

Les travaux de la future garderie et de la nouvelle bibliothèque avancent à grands pas. Après le passage des engins de terrassement, c'est l'entreprise de gros œuvre qui monte les murs.



Comme pour tous chantiers de cette ampleur, quelques désagréments sont à déplorer, notamment la boue et les gravillons charriés par les engins de chantier. La météo pluvieuse de ce mois de mars n'a pas arrangé la situation. Un nettoyage de la commune sera faite par les entreprises.

Les petits de l'école sont aussi en première ligne de ce chantier. Ils ont commenté ce qu'ils observaient avec leurs yeux d'enfants :

« Ils vont construire une bibliothèque .

- une maison bibliothèque.
- Ils ont enlevé le sol.
- La terre.
- Le sable.
- L'herbe.
- La maison des oiseaux.
- Ils ont enlevé les arbres.
- Ils sont lourds les arbres !
- Le tractopelle est revenu.
- Il ramasse les cailloux qu'il met dans la benne.
- Il y a trois engins, un très grand tractopelle et un petit.
- Il y a aussi un tracteur, il tire la benne. »



## DÉCHETS VERTS

Pour les tontes, tailles de haies, apports de déchets verts, il faut les déposer dans une des aires de la Communauté de communes.

L'aire de Reun ar Moal à **Daoulas** et l'aire de **Plouédern - St Eloi** du 1<sup>er</sup> mars ou 31 octobre de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.



## SITE INTERNET

Sur [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com), vous pouvez retrouver votre bulletin en version .pdf et en couleur.

Sur le site, régulièrement mis à jour, vous trouverez par exemple, le calendrier des manifestations à venir, des informations pratiques sur les locations de salle, les horaires du cabinet médical, les coordonnées et portraits des associations communales, la vie scolaire...

## Infos Pratiques

### ARRETÉ SUR LE BRUIT

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

**De 8h30 à 19h00 tous les jours ouvrables.**

**De 9h00 à 19h00 le samedi.**

**De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.**

Tout contrevenant peut être verbalisé.

## Du côté du commerce

### LE BAROCH

N'oubliez pas qu'au bar - épicerie de la commune, vous trouvez des rayons d'alimentation, avec notamment, **un rayon surgelés** depuis peu. L'établissement propose aussi un service de dépôt de pains, de tabacs et les jeux de tirage et grattage de la Française des Jeux.

Ouvert tous les jours.

### LA BRASSERIE DE TREVARN

A consommer avec modération mais avec passion, la bière de Saint-Urbain, appelée La Mignonne est brassée à Trévarn. Actuellement une bière blanche est à la vente. L'actualité de la brasserie artisanale est sur [www.brasserie-detrevarn.fr](http://www.brasserie-detrevarn.fr)

Les horaires précis d'ouverture en fin de semaine sont visibles sur leur page facebook.



### FLORENCE COIFFURE - ESTHETIQUE

Du mardi au samedi, le salon vous accueille sur rendez-vous au 02 98 25 01 39.

Le salon propose aussi d'autres services (ventes de produits de beauté, bijoux...), des bons cadeaux et des plagiages de livres faits avec beaucoup d'application.



# VIE SCOLAIRE - Buhez ar skol

## LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 24 au 28 avril	Carottes râpées Poulet Semoule et ratatouille Mini yop	Salade verte mozzarella Hachis parmentier Compote Biscuit	Melon Sauté de porc à la crème Frites Mousse au chocolat	Salade de pâtes surimi Poisson meunière Haricots verts Vache qui rit Fruit de saison Pain bio

## CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Les enfants de l'école ont fait leur défilé de carnaval annuel le vendredi 7 avril, sous le soleil dans les rues de Saint-Urbain. Que d'imagination et d'applications dans les costumes ! Une jolie fête faite de sourires et de bonne humeur.

Ensuite, ils ont fait une pause photo sur les marches de la mairie.

Puis, direction la salle Ty Kreis-Ker avec présentation en musique de chaque classe sur la scène.



Il s'en est suivi un goûter à l'école pour les plus jeunes pendant que la boum des grands battait son plein avec démonstration de zumba au programme.

Pour terminer, les grands sont allés goûter à leur tour et à 16h30, tous les enfants ont été « libérés » pour des vacances bien méritées.



## SOIRÉE CABARET



**Le vendredi 31 mars dernier**, devant une salle comble (plus de 250 personnes), les élèves de CM1 et de CM2 de Sylvie Boué et Daniel Gourmelon ont présenté leur tout dernier spectacle, composé de plusieurs saynètes répétées depuis quelques semaines avec la collaboration de Frédéric BARON, de la Fonderie théâtrale de Landerneau qui assurait la mise en scène, le jeu des acteurs et la lumière.

La sonorisation est toujours assurée par Jean-Luc BERNARD depuis le début (février 1994, pour mémoire).

Les thèmes abordés dans les pièces étaient très variés, allant d'une famille bien tranquille aux prises avec un maître-nageur très spécial, à la mystérieuse disparition d'un chat, en passant par une belle au bois un peu trop ronflante, sans oublier l'affaire de la disparition de Mozart ou encore la première Fashion Week de Saint-Urbain.

Les 41 acteurs ont régalié leur public pendant près de 2 heures.

Les bénéfices recueillis serviront à financer une partie du voyage scolaire de juin (du 28 au 30) en Vendée (Puy du Fou et découverte de la région).





## LA BREIZH CANI'TUDE

La dynamique association a participé à un concours photo au sein de la Fédération des sports et loisirs canins.

Elle a rencontré une très belle victoire avec 803 votes.

Un nouveau record pour la page facebook de la FSLC avec plus de 5100 personnes atteintes, 526 partages et 3734 votes !



## CHALLENGES ES MIGNONNE

Voici les résultats du tournoi où une centaine d'équipes se sont affrontées sous un magnifique soleil.

U7: tous les joueurs ont reçu un challenge pour leur investissement.

U9 : Plomelin devant Sizun et Plouzané

U11 : E.S Mignonne - F.C Le Relecq - Am. Sizun-Le Trehou - F.C Gouesnou

U13 : F.C Quimperlé - E.S Mignonne - Plouzané A.C - F.C Le Relecq

U15 : Plougastel F.C - A.L Coataudon - G.J Enclos - Landi F.C

U17 : Plouzané A.C - G.J Enclos - Landi F.C - E.S Mignonne



Les finalistes U13 ESM et Fc Quimperlé



## EXPOSITION CLUB DE DESSIN

La section adulte du Club de dessin, qui se réunit le samedi tous les quinze jours, a proposé une exposition de leurs œuvres le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 avril. Un travail remarquable opéré par ces amatrices, autour des paysages et patrimoines des alentours. Chapeau les artistes et vivement la prochaine exposition !



## Fleurs du Mékong

L'association « Fleur du Mékong » œuvre en faveur de la scolarisation des jeunes filles au Vietnam.

Pourquoi? *Parce qu'*au Vietnam l'école est payante et n'est pas obligatoire.

*Parce que* dans les familles pauvres, les petites filles sont plus utiles aux tâches ménagères et au travail dans les champs, elles doivent souvent abandonner leurs études en fin de primaire pour trouver un travail et aider financièrement leurs parents.

Du 16 mars au 2 avril, un groupe de parrains et marraines de l'association est allé au Vietnam. Durant une journée, ils ont rendu visite à toutes les filleules de l'association. Une occasion pour eux d'avoir un lien privilégié en « chair et en os » avec les filleules qu'ils parrainent et mieux se rendre compte des besoins locaux.

Pour plus d'informations sur l'association, vous pouvez contacter Michèle DEPASSE au 02 98 25 00 93 et consulter la page du site <http://fleurdumekong.blogspot.fr/>



## Amis de Trévarn

La randonnée traditionnelle de Trévarn aura lieu le **23 avril** au départ de la salle Ty Kreis-Ker. Le thème est « **Le Cheval** », en prolongation de l'exposition du mois de février.



Deux circuits proposés gratuitement :

un long, départ le matin vers 10h00 ;

un court, l'après midi, départs échelonnés entre 13h30 et 14h00.

A l'issue de la randonnée, un goûter sera proposé au profit des actions de l'association sur la sauvegarde du patrimoine communal. Tous sont les bienvenus, marcheurs ou non.

A noter que le repas de Trévarn aura lieu le jeudi de l'Ascension.



## EHPAD DE DAOULAS

Organise, le 23 avril, une « **Vente autour du Jardin** ».

L'entrée est gratuite et le bénéfice des ventes de cette matinée seront reversés à l'association "Après l'AVC, une maison pour la vie".

En effet, avant d'être victime d'un grave accident vasculaire cérébral en janvier 2015, Eric était aide-soignant et a travaillé pendant 2 ans à l'Ehpad de Daoulas.

L'association « Après l'AVC », une maison pour la vie, a été créée pour permettre à Eric et son épouse, de réunir des fonds nécessaires pour construire leur maison, adaptée au handicap.

Blog de l'association : <https://unemaisonpourlavie.blogspot.fr>

courriel de l'association : [unemaisonpourlavie@outlook.com](mailto:unemaisonpourlavie@outlook.com)



De 9h à 13h au sein de l'Ehpad



## QUINZAINE DES ECRANS

**Jeu « Les fous du volant » Du mardi 18 au samedi 22 avril.** Accès libre et gratuit.

**Atelier parents enfants : « mon coloriage animé » mercredi 26 avril.** Gratuit. Sur inscription à la MPT/CS.

**Stages de MAO & MIX Jeudi 20 et vendredi 21 avril**  
Horaires : 14h-17h Tarif : 10 €. Sur inscription à la MPT/CS.

**Geocaching Vendredi 21 avril**  
2 créneaux : 14h-16h30 : enfants et jeunes des accueils de loisirs de la MPT/CS. Sur inscription  
17h00-18h15 : public familles. Inscriptions  
18h30 : pot au jardin des lectures.

**Retro gaming Samedi 22 avril Journee**  
Horaire : 10h00-17h00. Accès



libre et gratuit.

**Mardi 25 avril après-midi**  
Temps d'échange autour de la fracture numérique.  
Horaire : 14h00. Accès libre. Gratuit.

**Soirée conférence-débat**  
« Jeunes et connectés jeux vidéo, Internet, réseaux sociaux... usages et impacts »  
Horaire : 20h30. Lieu : grand hall de la Maison Pour Tous / Centre Social.

**Film documentaire « the Internet's own boy » Les 25/26 et 28 avril.**  
Lieu : Médiathèque. Horaires : de 12h00 à 13h45. Accès libre et gratuit.

**Temps d'échanges « les petits face aux écrans ». Jeudi 27 avril.** Horaire : 10h00. Accès libre. Gratuit.

**Instal party. Samedi 29 avril.**  
Découvrir et échanger sur les logiciels libres, ...  
Horaires : 13h30-17h30. Lieu : médiathèque. Accès libre. Gratuit.

**Contacts/Renseignements / Inscriptions Maison Pour Tous / Centre Social au 02 98 21 53 94. Médiathèque : 02 98 85 76 00**



## VIE PAROISSIALE

Pour connaître les horaires et les lieux de célébrations sur le secteur, vous pouvez consulter le site du doyenné. Vous y trouvez énormément d'informations, dont

les horaires des célébrations lors de la semaine sainte.

<http://diocese-quimper.fr/fr/ep-lada-abba>

## Chez nos voisins

### CENTRE ÉQUESTRE

Le centre équestre "Un p'tit crin d'paradis" à DIRINON, propose des journées et demi-journées de stages (voltige, travail à pied, jeux à poneys, attelage, balade, etc.) pendant les vacances de Pâques pour tous les âges et tous les niveaux.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Solenne JACOPIN au 06 62 68 63 44.

Le centre équestre donne son FUMIER toute l'année gratuitement. N'hésitez pas à venir en chercher à tout moment !

Notre association vend également du bois vert coupé ou à couper (essentiellement du chêne). Me contacter au numéro ci-dessus pour les tarifs et les modalités.



### PORTES OUVERTES

Au Lycée Saint Joseph – Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau (Route de Pencran)

**le 20 mai de 09h00 à 13h00.**

Vous pourrez découvrir les formations proposées dans l'établissement : 3<sup>e</sup> préparatoire aux formations professionnelles, 6 spécialités de baccalauréat professionnel et BTS.

### RALLYE-NATURE AU LAC DU DRENNEC

Dans le cadre de la fête de la nature, le Syndicat de Bassin de l'Elorn organise un rallye-nature familial au bord du lac du Drennec

**le dimanche 14 mai après-midi**

A l'aide d'un livret-jeu, partez à la découverte des supers pouvoirs de la nature à travers des énigmes, des jeux et des animations ! Chacun peut évoluer à son rythme sur un parcours d'un km en bordure du lac. A cette occasion, l'observatoire ornithologique du lac du Drennec sera également ouvert au public.

Venez découvrir le super pouvoir de la loutre, apprenez à déterminer les supers arbres ou mesurez-vous à la super sauterelle dans une ambiance conviviale.

Rejoignez-nous sur la plage de Sizun à partir de 14h le dimanche 14 mai !

Plus d'information : Stéfanie Isoard  
[natura2000.syndicatelorn@gmail.com](mailto:natura2000.syndicatelorn@gmail.com)  
02 98 25 93 51.



## BIENVENUE DANS MON JARDIN

samedi 10 et dimanche 11 juin



Un beau jardin sans pesticides, c'est possible !

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations... les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération **Bienvenue dans mon jardin en Bretagne** sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin pour :

- Sensibiliser aux problèmes posés par les pesticides sur la santé, la biodiversité et l'environnement.
- Faire découvrir des méthodes de jardinage au naturel... et ses résultats !
- Favoriser la rencontre entre jardiniers ... ou entre voisins !

Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticides ni engrais chimiques ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

En 2015 près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés. Plus d'informations sur [www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org)



## PRAIRIES FLEURIES

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le Parc naturel régional d'Armorique, le Syndicat de bassin de l'Elorn et la Chambre d'agriculture du Finistère organisent le concours des prairies fleuries. Il a pour objectif de récompenser le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des prairies naturelles fleuries.

Les parcelles inscrites au concours peuvent être pâturées, fauchées ou mixtes. Un jury composé d'experts en agronomie-fourrages, botanique-écologie prairiale, apiculture-faune sauvage, visitera fin mai les parcelles des exploitations candidates. Chaque visite se déroule en présence de l'éleveur.



Les lauréats locaux et nationaux peuvent faire valoir leur prix sur leur exploitation ou sur les points de ventes de leurs produits.

Pour vérifier l'éligibilité de votre prairie ou vous inscrire vous devez contacter avant le 15 mai 2017 :

Nolwenn LE GAC TOBIE, Syndicat de bassin de l'Elorn  
[zh.agri.syndicatelorn@gmail.com](mailto:zh.agri.syndicatelorn@gmail.com) / tel: 02 98 25 93 51

Il s'agit de prairies dites naturelles : non-labour, non semés, riches en espèces végétales locales, ayant un intérêt fourrager intéressant dans l'alimentation du cheptel de l'exploitation.

## Frelons Asiatiques

En 2016, 12 nids ont été signalés à la commune de Saint-Urbain.

-  Selon Patrice EMERAUD de la FDGDON du Morbihan, ce sont les fondatrices de colonies qui doivent être détruites de manière systématique : « Il faut savoir qu'au printemps, les reines qui ont survécu à l'hiver, construisent le nid primaire où elles pondront leurs oeufs. C'est
-  à ce moment-là, que les nids doivent être détruits. Après, il est trop tard. La colonie se développe et la prolifération d'insectes s'accélère au niveau des nids secondaires situés en hauteur, donc bien plus difficiles à atteindre et surtout beaucoup plus coûteux à détruire ».
-  Dès ce mois-ci, l'insecte invasif ira nicher à proximité des habitations, dans un espace bas et protégé : abri de jardin, tas de bois, haie... « Il faut désormais redoubler de prudence lors d'une opération de débroussaillage ou de taillage dans son jardin.
-  **Protocole à suivre** : A la découverte d'un nid potentiel, prévenir la mairie ou le référent M. ABHERVE qui viendra identifier le nid pour envoyer une demande d'intervention de l'APA (assistance et protection antiparasitaire mandatée par la CCPLD pour intervenir sur son territoire). L'APA prend rendez-vous avec le particulier pour une intervention dans les 1 à 5 jours selon le degré d'urgence.

Rappel : ne pas intervenir seul, ne pas s'approcher du nid à moins de 5 mètres.

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-du-finistere/frelon-asiatique/>

1 : frelon asiatique ; 2 : frelon européen  
3 : abeille ; 4 : guêpe

